Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 02/01/2025

KITCHEN ACADEMY Alice Délice rappelle RAPPEL PRODUIT : Coffret ustensiles de pâtisserie pour enfant Sorcier : fouet, spatule, emporte-pièce et moule - ScrapCooking®



- Noms des modèles ou références concernés : **Référence Alice Délice 1140 - EAN 3700392411404 Coffret ustensiles de pâtisserie pour enfant Sorcier : fouet, spatule, emporte-pièce et moule - ScrapCooking®**
- Marque : **ScrapCooking®**
- **GTIN 3700392411404 Lot 23172**
- Date début/fin de commercialisation : **du 30/09/2024 au 26/12/2024**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Alice Délice**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suite à une non-conformité liée à une analyse, celle-ci révèle sur ce produit un dépassement des limites maximales autorisées de matières organiques volatiles, nous sommes dans l'obligation de procéder au retrait-rappel du produit par Scrapcooking**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement de seuils de sécurité**
- Description complémentaire du risque : **Détection de matières organiques volatiles qui peuvent avoir certains effets néfastes sur la santé : irritations desyeux, des voies respiratoires, maux de tête...**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 31 août 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Mail de contact consommateur : communication@alicedelice.com**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre